



**Union Régionale des Syndicats Employés, Cadres et Retraités CGT  
Des Organismes Sociaux de Rhône ALPES**  
Salle Janis GRIOT - Bourse du Travail – Place Guichard – 69003 LYON  
Tél : 06 25 55 40 02 – Courriel : [orgasociaux.rhonealpes@gmail.com](mailto:orgasociaux.rhonealpes@gmail.com)

Depuis la loi du 22/12/2017, la loi dite Macron instaure et élargie les CSE. La loi rappelle qu'elle a été adoptée « démocratiquement » à l'aide du 49/3

Nous avons tous été obligés de nous y soumettre malgré notre forte contestation. La CGT avait pressentie comme d'habitude les effets de cette loi, et il est d'ailleurs « savoureux » d'entendre les collègues élus (CFDT par ex) s'en plaindre alors que jamais ils ne l'ont combattue...

J'ai un souvenir d'ailleurs d'un salon du Comité d'entreprise, petite foire très commerciale où si tu te demerdes bien, tu peux boire du bon vin gratos ou plutôt glaner des idées pour les œuvres sociales des salariés. Une présentation devait nous être faite sur les changements inéluctables qui nous tombaient dessus. Nous étions en plein mouvement, nous distribuions des tracts, nous appelions à la grève, et au sortir de la présentation, la secrétaire du syndicat CFDT de mon organisme me regarde et me dit, « bin dis donc, on est mal... » Et tous ses camarades de rigoler jaune... j'ai rebus une gorgée.

Et à la fin, bin c'est passé bien sûr.

Du coup nous avons tous été obligés de négocier à la baisse. Pour ma part, notre direction de l'époque se la jouait genre « on vous comprend mais c'est la loi ».. « Vous serez moins nombreux, avec moins d'heures, avec moins de latitude et de pouvoir, mais pour les œuvres sociales, si vous avez besoin d'une salle qvt... bin franchement... si vous demandez gentiment... que les agents se débadgent, que c'est pas pendant les plages fixes... bin ... On étudieras sérieusement la question »

Bon du coup on a tous négocié la disparition des DP... Compensé par les machins de proximité. Pas forcément élus, pas de moyens ou si peu, mais franchement c'est pareil...

La disparition du CHSCT, remplacé par le CSSCT... mais là aussi c'est pareil... Bin non en fait, pas du tout.

On a tous négocié le nombre d'heures pour les élus, mais tout ça bien encadré, toujours à la baisse, et les plus doués ou les plus nombreux arrivaient à avoir le sentiment de ne pas trop se faire enfler. Rien gagné, mais pas trop perdu.

A l'aune de cette première mandature, certains ont négocié pour 2 ans d'autre 3 ou 4. Les élections approchent donc pour nous tous et il est temps de faire un bilan.

Nous avons besoin d'en débattre entre nous, pour faire une photographie de l'avant et l'après, pour savoir ce que nous avons bien et mal fait, pour se rendre compte de ce qui nous a manqué, et enfin et surtout, pour établir un plan de syndicalisation efficace.

Que l'on ne se trompe pas, le but n'est pas de juger ou de donner des mauvais points. Nous en avons déjà parlé, la crise sanitaire a exacerbé tous nos défauts.

Ce bilan que nous devons tous tirer permet de se rendre compte de nos besoins, et le collectif régional est là pour justement essayer d'aider à y répondre, utilisez-vous le site créé et mis à

**Union Régionale des Syndicats Employés, Cadres et Retraités CGT  
Des Organismes Sociaux de Rhône ALPES  
Salle Janis GRIOT - Bourse du Travail – Place Guichard – 69003 LYON  
Tél : 06 25 55 40 02 – Courriel : [orgasociaux.rhonealpes@gmail.com](mailto:orgasociaux.rhonealpes@gmail.com)**

disposition par le comité régional qui s'appelle tout sur le CSE ? Quelles formations les élus ont suivis ?

Demain nous allons renégocier les protocoles d'accords pré électoraux, les règlements intérieurs du CSE pour ceux qui ont une date de fin. Et c'est maintenant que cela se joue.

A la Caf de la Loire par exemple, nous avons créé une commission qui s'appelle CASI (je ne me rappelle pas ce que cela veut dire) qui se voulait remplacer les DP. Les élus avaient une adresse mail pour interroger sur des faits individuels, en l'absence de réponse instantanée elle devait se réunir avec la direction et y répondre. Dans les faits, les élus ne sont plus identifiés comme « DP » du coup il y a une perte de confiance (dans le sens confidentialité), alors que cette instance était une vraie institution dans notre organisme elle n'existe plus. Nous avons sollicité cette commission mais les réponses ont été donné soit en CSE, ou en entretien avec le DS, faisant perdre toute substance à l'activité d'origine.

Pour ce qui est du CSSCT, c'est une fumisterie, ce n'est qu'une commission du CSE, le débat se refait en séance, la CFDT la pilote. La crise sanitaire a mis en évidence ses carences, car pour nous elle a été consultée pour rien.

En ce qui concerne les réunions plénières du CSE il s'agit de chambre d'enregistrement comme avant pour les CE à mon sens, dans lesquels nous passons dans tous les violons possible, avec plus ou moins de maestria, pour un résultat quasi nul.

Je vous laisse donc la parole, afin dresser le bilan collectivement de ce premier mandat CSE.